



A l'attention de Madame le préfet de département  
DREAL Poitou-Charentes  
Service Connaissance des Territoires et Evaluation  
Division Evaluation Environnementale (SCTE-DEE)

Le 19 avril 2013

Objet : demande d'examen préalable au cas par cas du PLU de la commune de Varzay

Madame le Préfet,

Je me permets de vous solliciter à l'occasion de la révision de notre POS en PLU que nous avons entamé en juillet 2011. Nous avons débattu sur le PADD en mars 2013.

Je tiens néanmoins à signaler que notre PADD avait été présenté aux PPA en octobre 2012 et que nous avons présenté ce dernier au conseil municipal sans pour autant l'avoir inscrit à l'ordre du jour d'un de nos conseils municipaux. Nous avons effectivement convenu d'attendre la fin de la procédure pour l'inscrire à l'ordre du jour craignant de nouveaux rebondissements (projets, réglementation...) avant la fin de l'étude. Au final, notre projet n'a pas fait l'objet d'évolutions significatives, au contraire, nous avons réduit les zones A Urbaniser pour retenir le site présentant le moins de contraintes notamment sur le plan environnemental et le plus opportun du point de vue du fonctionnement de la commune. Nous sommes aujourd'hui quasiment prêts à arrêter le projet. Nous organisons notre dernière réunion PPA le 30 avril prochain.

Nous tenons par ailleurs à souligner que nous avons travaillé avec le bureau d'études *URBANhymns* dans une logique Grenelle à la recherche du projet le plus qualitatif possible et pris en compte l'avis des personnes publiques associées tout au long de l'étude.

Je vous informe enfin que nous souhaiterions arrêter le PLU au plus vite afin de réaliser l'enquête publique en 2013.

Je joins à ce courrier, les pièces du dossier de PLU (rapport de présentation, PADD, orientations d'aménagement, règlement et zonage).

Je vous prie d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

  
B. Châteauguin  
Maire

